



Haro sur les médecins non alignés derrière l'État-Macron!

Par [Daniel Desurvire](#)

Mondialisation.ca, 29 juillet 2021

[Observatoire du mensonge](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Une ordonnance puis un décret, passés inaperçus dans les médias et aussi dans l'opposition, auront suffi pour la Macronie à prendre le contrôle du corps médical. *Exit* la qualité des soins et l'indépendance des praticiens de l'une des plus nobles professions !

L'ordonnance n° 2021-961 du 19 juillet 2021 relative à la certification périodique de certains professionnels de santé, fait apparaître la mainmise de l'État sur une corporation qui jusque-là jouissait d'une indépendance dans l'exercice de leur art, en regard des ingérences du pouvoir politique. Mais cette époque de liberté est désormais révolue, car la *Haute Autorité de santé* devra partager ses prérogatives avec l'Exécutif, en ce qui concerne le pilotage de ses actions menées pour surveiller, encadrer et actualiser les niveaux de compétences et la qualité des professionnels salariés, mais surtout de la médecine libérale (article L. 4022-3). Un *Conseil national de certification*, entièrement soumis à l'autorité politique, est constitué pour délivrer, reconduire ou retirer le droit d'exercer. Ces prérequis, à travers certaines contingences politico-sanitaires, fixent des objectifs et des obligations aux médecins.

Curieusement, cette ordonnance ne fait jamais apparaître l'existence du Conseil de l'Ordre corporatif des médecins, lui-même compartimenté par degrés de juridictions géographiques, comme s'il n'existait pas, ou que le Gouvernement méprisamment l'occulterait. Certes, ce Conseil administratif et juridictionnel de défense et de régulation est déjà placé sous la tutelle du ministère de la Santé, mais il conserve sa spécificité socio-médicale, avec sa déontologie, ses instances disciplinaires et ses activités formatrices. Dans un monde collectiviste où la corruption fait loi, l'argent et le pouvoir sont les deux mamelles de cette oligarchie dominante. Ces collaborateurs de la toute-puissance élyséenne ; la *Haute Autorité de santé* et le *Conseil national de certification*, tels deux gendarmes, seront désormais l'oreille et la voix de l'exécutif pour mieux contrôler le Conseil de l'Ordre des médecins. Cette institution de droit privé devra désormais se ranger à la politique inquisitoriale de l'État en dénonçant, en sanctionnant voire en révoquant les médecins qui refusent de relayer l'obligation vaccinale pour leurs patients et pour eux-mêmes, ou en récompensant les bons élèves qui savent piquer sans compter.

Un décret n° 2021-964 du 20 juillet 2021 porte la trace visible de ce changement de paradigme dont la profession toute entière est indéfectiblement liée au serment d'Hippocrate. Nous frôlons ici le syndrome du salut fasciste des forces de l'Axe après l'attentat du 20 juillet 1944 au QG *Wolfsschanze* en Allemagne nazie, pour exprimer une adhésion forcée des professionnels de santé à une autre idéologie : le ralliement politique. C'est ainsi que « *La prime d'intéressement collectif lié à la qualité du service rendu* » est devenu : « *la prime d'engagement collectif* ». En d'autres termes, il ne s'agit plus

d'intéressement lié à la qualité de service ou d'un objectif de production, mais d'une incitation mentale, qui frappe du talon en résonnant au pas de l'oie, à obéir aveuglément aux directives politiques de l'autorité oligarchique en embuscade dans les couloirs des hôpitaux. La délation inquisitoriale n'est donc pas éloignée, mais elle se nourrira désormais de dénigrement, de rumeurs et de menaces. *Exit* la qualité des soins et l'indépendance des praticiens de l'une des plus nobles professions !

Dans le texte susvisé, « *aux objectifs prioritaires et aux équipes porteuses d'un projet* », sont ajoutés des « *indicateurs de résultats avec des objectifs précis, mesurables, accessibles et adaptés...* ». Nous plongeons en plein délire d'initiation à un ordre nouveau ! Le médecin interniste se verra harcelé sur la façon de rédiger une posologie de soins, et de se déplacer en rang d'oignon pour se ranger à un ordre établi, non plus en fonction de son diagnostic et du profil pathologique du patient. L'encadrement revêt ainsi l'uniforme politique du moment, et en bon soldat, le praticien se verra juger sur son comportement, d'où son engagement, non sur la qualité de service rendu.

Pourquoi publier un tel décret où il n'apparaît aucune volonté d'exprimer une orientation à caractère professionnel et/ou didactique ? Ni les mots « *santé* », « *sanitaire* » ou « *déontologie* » ne figurent dans ce texte, où seul un acharnement politique s'y exprime avec la force de mots qui impriment la persuasion par la dissuasion. L'accent comminatoire d'une confiscation de ladite prime sera la première sanction contre celui ou celle qui ne remplira pas les conditions ou les obligations « *d'engagement* » à l'idéologie politique assénée par le ministre de la Santé. Nous entrons dans une ère nouvelle, ou plutôt en réminiscence par une histoire de triste mémoire que l'on croyait ne jamais revenir en surface. Cette idéologie qui ne se cache même pas, fait résurgence d'une époque que l'on croyait révolue, mais qui renaît dans les esprits allumés de l'État-Macron, autant avec le « *passé-sanitaire* », le « *QR code* » et l'appli « *TousAntiCovid* ».

Ces indicateurs rappellent étrangement une discrimination entre les citoyens, non de confession, mais du libre choix de disposer de son corps et d'accepter ou refuser des thérapies). Cette liberté issue des droits naturels, est exprimée et inscrite de façon inaliénable par la Constitution française, qui prend sa source dans l'esprit et la lettre des Droits de l'homme. Si les Français ne comprennent pas le virage autoritaire et particulièrement liberticide de cette mandature qui gomme les derniers reliefs de notre démocratie à l'agonie, ce sera toute notre histoire révolutionnaire qui s'effondrera d'un seul bloc.

Mais cela ne suffit toujours pas à l'État-Macron qui veut imposer ses directives politiques, sans devoir en passer par l'esprit professionnel de cette catégorie médicale. Dans une logique spéieuse, la lutte contre l'épidémie, même s'il n'ait personne pour vérifier si elle est toujours présente ou si ce ne seraient que des tests positifs sur des porteurs sains passant pour être la maladie, doit en passer par la discrimination culpabilisante et pénalisante. De fait et pour l'époque présente, trop de médecins s'opposent à la vaccination obligatoire susmentionnée, voire ne sont pas eux-mêmes vaccinés contre la *Covid*. Devant les motifs professionnels légitimes et scientifiques de cette profession, l'oligarchie élyséenne vient à présent imposer son incontournable autorité en ordonnant le droit à son avantage exclusif, en dépit de l'intérêt sanitaire national que les médecins ont ordinairement vocation à réserver en priorité à leurs patients.

Dans le rapport joint à cette ordonnance, il est prétendu qu'aucune opposition directe et générale n'a été formulée s'agissant d'une concertation, dont le rédacteur n'a laissé aucune

indication de personnes, de lieu et de date pour discerner une trace lisible de ce forum fantôme. *Quid* de la composition d'acteurs qui auraient conduit à l'orientation de cette résolution ? Ici le mensonge est énorme et cette faconde transpire de mauvaise foi. De sorte que ce Gouvernement en aura déduit que le pilotage scientifique du dispositif lui serait confié, sous la bénédiction dudit *Conseil national de la certification périodique* qu'il préside.

Une fois encore et comme à son habitude, Emmanuel Macron s'accapare tous les pouvoirs, jusqu'à pénétrer les épidermes professionnels, la chair de nos institutions sociales et sanitaires, puis de tout ce qui bouge, soigne, fabrique et administre. L'histoire de la *Covid* suscite toutes les interrogations et les suspicions de fraudes, de prises illégales de pouvoir et d'enrichissements personnels exorbitants, dès lors que le Politique prend le pas sur les réalités.

Daniel Desurvire

Daniel Desurvire : Ancien directeur du Centre d'Étude juridique, économique et politique de Paris (CEJEP), correspondant de presse juridique et judiciaire. Daniel Desurvire est l'auteur de : « Le chaos culturel des civilisations » pointant du doigt les risques de fanatisme de certains cultes et de xénophobie de certaines civilisations, auxquels s'ajoutent les dangers du mal-être social, de la régression des valeurs morales et affectives ou de la médiocrité des productions culturelles, dont la polytoxicomanie en constitue l'un des corollaires. L'auteur choisit d'opposer le doute et le questionnement aux dérives dogmatiques et aux croyances délétères » (in, Les cahiers de Junius, tome III, "La culture situationniste et le trombinoscope de quelques intellectuels français" : Édilivre, 2016).

La source originale de cet article est [Observatoire du mensonge](#)
Copyright © [Daniel Desurvire](#), [Observatoire du mensonge](#), 2021

Articles Par : [Daniel Desurvire](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca